

# Conférence de presse de M. François Hollande, Président de la République, sur la crise syrienne, la situation au Liban, les relations franco-iraniennes et sur l'Afrique, à New York le 24 septembre 2013.

LE PRÉSIDENT : « J'ai exposé devant l'Assemblée générale la position de la France sur les principaux sujets qui sont à l'ordre du jour.

Sur la Syrie, avec nos trois exigences pour l'adoption d'une résolution qui est à caractère contraignant si nous voulons qu'elle soit appliquée.

Sur l'aide aux réfugiés et notamment la situation au Liban qui appelle une mobilisation de la communauté internationale.

J'ai également donné le sens de ma rencontre qui va suivre cette conférence de presse avec le président ROHANI. Un dialogue, oui, mais la fermeté pour porter toujours les principes de la diplomatie française par rapport à la prolifération nucléaire et à ses dangers.

J'ai également insisté sur la lutte contre le terrorisme particulièrement en Afrique. Et les drames de Nairobi ne peuvent que, hélas, servir à cette démonstration.

J'ai eu ce matin même le père et également l'époux des deux victimes françaises. Il y a aujourd'hui encore un nombre indéterminé de victimes même si nous est dit que c'en était terminé avec l'attaque terroriste. Elle est bien sûre en lien au regard de la revendication par les shebab en lien avec la situation en Somalie. Cela doit donc nous conduire une fois encore, à soutenir les Africains dans leur lutte contre le terrorisme.

La France a, au Mali, montré qu'il était possible de le vaincre mais nous savons bien qu'il y a encore un certain nombre de zones extrêmement sensibles ou menacées. J'ai évoqué tout à l'heure la Libye.

J'ai également lancé un cri d'alarme concernant la Centrafrique et nous faisons tout avec le ministre des Affaires étrangères, Laurent FABIUS, pour que là encore il y ait une résolution qui puisse être prise par le Conseil de sécurité pour permettre à une force africaine de rétablir la sécurité et la stabilité.

Enfin, j'ai évoqué la question du développement et du climat. Questions qui sont liées d'ailleurs car notre politique de développement est également une politique qui vise à assurer un progrès dans les pays que nous soutenons pour se doter de nouvelles énergies et également pour leur permettre d'assurer eux aussi la transition énergétique.

Nous aurons à organiser, si on nous en donne confirmation, la conférence sur le climat en 2015 et nous voulons tout faire pour qu'un accord soit trouvé. J'ai espoir dès lors que les principaux chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés, notamment le Président OBAMA mais pas seulement, également le Président chinois, le Premier ministre indien, donc il y a là des conditions d'un accord possible. Nous y mettrons toute notre diplomatie mais également nous sommes sensibles à l'initiative qui a été prise par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban KI-MOON, qui va organiser une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement en 2014 pour préparer la conférence climat de 2015.

Enfin, j'ai terminé mon propos sur le rôle des Nations Unies. Nous y sommes attachés mais nous voulons qu'il n'y ait pas de blocage de cette grande institution car quand elle se révèle impuissante c'est la paix qui est menacée. J'ai une nouvelle fois présenté devant l'Assemblée générale une proposition française qui consiste à dire que lorsqu'il y a crime de guerre, crime de masse, il

proposition française qui consiste à dire que lorsqu'il y a un crime de guerre, crime de masse, il puisse être possible à ce moment-là que les membres permanents du Conseil de sécurité renoncent à leur droit de veto pour permettre une intervention.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous rappeler, je suis prêt à répondre à vos questions. »

QUESTION : « Ma question concerne la résolution des Nations Unies sur la Syrie. Vous avez souhaité que le chapitre VII soit inscrit dans la résolution, comme les USA et le Royaume-Uni et il semble que la Russie y soit encore opposée. Est-ce que cela est de nature à bloquer la résolution ou y a-t-il une possibilité de compromis ? Et comment voyez-vous l'avancée de la convention de Genève si ASSAD ne prend pas part ? Comment obtenir que le gouvernement d'ASSAD y participe ? »

LE PRESIDENT : « Il y a le chimique qui doit être traité par une résolution et puis il y a Genève II qui doit être organisé dans des délais raisonnables pour permettre la transition.

Je veux être précis sur ces deux questions.

Sur le chimique, nous voulons que la résolution qui sera votée dans les jours qui viennent soit contraignante. Cela veut dire quelle indique qu'en cas de manquement, il puisse y avoir recours à des sanctions dans le cadre du chapitre VII. Si il n'y a pas de caractère contraignant dans la résolution, il n'y aura pas d'effectivité dans le respect des engagements. Donc ce que nous demandons, c'est que la résolution mentionne le chapitre VII pour qu'il puisse y avoir justement cette évaluation des éventuels manquements et des sanctions.

Est-ce que la position française est excessive ? Non puisqu'elle prend au mot l'accord qui a été passé entre Russes et Américains là-dessus et il ne serait pas concevable que nous soyons en retrait par rapport à ce qui a été déjà négocié.

Seconde question, Genève II, qui doit bien sûr être l'objectif car si nous avons le devoir de détruire le chimique, nous avons le devoir impérieux de terminer avec la guerre en Syrie. Je ne vous rappelle pas les chiffres, vous les connaissez : 120 000 morts, et chaque jour qui passe les armes conventionnelles sont utilisées pour en assassiner davantage. A partir de là, nous voulons que Genève II respecte Genève I.

Que disait Genève I ? Qu'il y aurait une convocation d'une nouvelle Conférence non pas pour parler, non pas pour évoquer la situation de la Syrie ou pour déplorer le nombre de victimes mais pour organiser la transition, c'est-à-dire un gouvernement qui représenterait l'ensemble des communautés, l'ensemble des sensibilités attachées au renouveau de la Syrie.

Tout à l'heure dans l'intervention que j'ai faite, j'ai même dit que pourraient venir à cette Conférence tous les pays qui respecteraient cet objectif. Mais s'il n'y a pas Genève II, alors on laisse le régime actuel continuer ses massacres et on laisse les groupes extrémistes attaquer l'armée libre syrienne, c'est-à-dire la coalition démocratique.

Donc nous devons faire avancer les deux questions : le chimique qui a donné lieu ces dernières semaines à la mobilisation que l'on sait et à la pression qu'exerce la France avec les Etats-Unis pour permettre justement qu'il y ait maintenant une négociation. Mais aller aussi le plus rapidement possible vers Genève II. »

QUESTION : « Sur la proposition sur les membres permanents du Conseil de sécurité de renoncement au droit de veto, en quoi le déroulement de la crise syrienne vous a-t-elle incité à formuler cette proposition ? Quel cadre et quel contexte cela pourrait prendre ? Et êtes-vous optimiste quant aux bonnes grâces des membres du Conseil de sécurité à souscrire à cette proposition ? »

LE PRESIDENT : « Cette proposition n'est pas nouvelle, elle a été exprimée la première fois par la France en 2005. Mais elle est inscrite aujourd'hui dans un contexte. Il y a bien eu crime de masse en Syrie. Et si les membres permanents du Conseil de sécurité avaient renoncé collectivement à l'usage de leur droit de veto déjà depuis plusieurs mois, il y aurait eu une action de la communauté internationale.

La France est membre permanent du Conseil de sécurité, la France ne tend pas renoncer à ce droit de veto mais elle est consciente que face à un certain nombre de situations, les crimes de masse, il doit y avoir une action collective. Car on ne peut pas accepter que le Conseil de sécurité

puisse être durablement bloqué quand il y a des crimes de masse. »

QUESTION : « Monsieur le Président, vous venez de dire que dans votre discours vous avez laissé une grande part au Liban et demain, le 25 septembre, aura lieu la grande Conférence internationale du groupe de soutien et d'appui au Liban. Quelles sont les attentes de la France à ce sujet, pour cette réunion ? Je serais très contente si vous pouvez le décrire dans le détail.

Merci Monsieur le Président. »

LE PRESIDENT : « Vous savez l'attachement que la France pour le Liban et encore récemment, c'était à Nice, j'ai rencontré le Président SLEIMAN, nous avons évoqué la situation dans le pays, notamment celle des réfugiés.

Tout à l'heure, je donnais un chiffre, je ne sais même pas s'il est exact. Il y aurait 20% de la population aujourd'hui au Liban qui serait d'origine syrienne. Certains disent que c'est davantage compte tenu des liens de parenté et des travailleurs qui viennent au Liban se réfugier pour vivre, tout simplement vivre. Quand on ajoute ce que supporte aussi le Liban par rapport à l'accueil d'autres réfugiés, on imagine ce que c'est le fardeau que porte ce pays. Et quand on connaît la fragilité, avec encore ces derniers mois des attentats extrêmement meurtriers qui ont été commis, nous devons appuyer financièrement, je dis bien d'abord financièrement, le Liban. Parce que dans l'imagerie peut-être populaire, le Liban n'a pas forcément la réputation d'être un pays pauvre. Mais aujourd'hui, il ne peut plus faire face à l'ensemble des charges qu'il supporte. Donc la mobilisation dans ce groupe international doit d'abord être une mobilisation financière.

C'est également un soutien politique pour l'unité, l'intégrité et la sécurité du Liban. Et, enfin, il y a une dimension humanitaire, puisqu'il y a des organisations qui doivent travailler pour faire en sorte que les réfugiés puissent être accueillis de la meilleure des façons sans que ça nuise à la vie du Liban. »

QUESTION : « Pourriez-vous nous en dire plus sur les mesures d'austérité qui s'appliquent en Europe, en Grèce, en Italie et en France sans doute, au Royaume-Uni qui perturbent l'Europe ? Et en tant que dirigeant des partis socialistes est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur la destruction de ces filets de sécurité qui existent encore : la santé et l'éducation gratuites par exemple, qui ont permis aux Européens un niveau de vie tout à fait correct ? »

LE PRESIDENT : « La France est attachée, vous le savez, à une réorientation de la construction européenne dans le sens de la croissance et de l'emploi. Il a néanmoins fallu prendre des mesures pour rétablir les comptes publics, y compris en France, qui ont pu être douloureuses mais qui étaient nécessaires. Aujourd'hui la crise de la zone euro, je l'ai dit plusieurs fois, est derrière nous. En revanche, nous devons aller plus loin dans le soutien à l'activité, à la compétitivité. Et des pays comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce mais d'autres encore, le Portugal, doivent avoir plus de souplesse pour leur politique budgétaire. C'est ce que nous avons également plaidé auprès de la Commission européenne et ça nous concerne également. Voilà ce que je pouvais dire sur ce sujet. »

QUESTION : « Vous venez de dire devant l'Assemblée générale que vous attendez des gestes concrets de la part de l'Iran sur son programme nucléaire. Vous allez rencontrer le Président ROHANI et vous serez le seul dirigeant de premier plan occidental à le faire cet après-midi, quel sera votre message au Président ROHANI et quels gestes concrets attendez-vous de Téhéran ? »

LE PRESIDENT : « J'ai accepté le dialogue avec le Président ROHANI car lui-même avait fait preuve d'ouverture et avait prononcé des mots qui pouvaient être source de dévolution dans la région. Ce dialogue, je l'ai dit, doit être franc, doit être direct, c'est pour ça que je le rencontre cet après-midi. Le ministre des Affaires étrangères rencontrera son homologue peu de temps après. Le dialogue doit être ferme. Pour la France il ne peut pas y avoir d'acceptation de la prolifération nucléaire. C'est une question qui n'est pas liée à l'Iran, c'est une question majeure pour la sécurité du monde.

Il y aura deux sujets parmi d'autres parce qu'il y a aussi nos relations bilatérales, mais il y aura deux sujets qui seront évoqués avec le Président iranien.

Le premier, c'est la Syrie car chacun connaît le lien qu'il y a entre l'Iran et la Syrie. Donc, à l'Iran de comprendre qu'il doit y avoir une transition politique en Syrie. Si l'Iran veut participer à Genève II,

alors cela doit être dans l'objectif de mettre en place ce gouvernement provisoire.

Le second sujet, c'est le nucléaire. Là aussi, nous avons toujours dit depuis 10 ans, d'autres avant moi on dit, c'est la position constante de la France, que l'Iran peut parfaitement poursuivre un programme nucléaire civil mais ne peut pas aller vers la possession de l'arme nucléaire. A partir de là, j'entends ce que dit le Président iranien, ce que dit son ministre des Affaires étrangères. Les mots doivent se transformer en actes. Les gestes doivent venir.

Quels gestes ? Reprendre la négociation. Ça fait 10 ans que les discussions sont engagées.

Reprenons donc la négociation mais sur des bases solides et claires, c'est-à-dire évitant précisément tout doute sur la prolifération nucléaire et l'accès à l'arme. Cette négociation peut s'engager ou se réengager à tout moment, c'est l'esprit de notre rencontre. En tout cas de mon côté. »

QUESTION : « Merci Monsieur le Président. Vous avez indiqué que le régime en Syrie poursuivait ses massacres contre des civils et les armes chimiques ne représentent qu'une toute petite partie de ce qui se passe. Pensez-vous que cet accord sur les armes chimiques a donné à Bachar EL-ASSAD une forme de légitimité ainsi que du temps pour qu'il puisse massacrer son peuple ? Nous sommes tout à fait conscients des efforts visant à établir une sorte de mécanisme parallèle de l'ICC pour traduire en justice les responsables. Que dites-vous de tout cela ?

LE PRESIDENT : « Est-ce que le régime syrien a retrouvé de la légitimité avec le rapport des inspecteurs des Nations Unies ? Rapport qui a démontré quoi ?

Qu'il y avait eu utilisation des armes chimiques et que de fortes présomptions existaient que ce soit le régime lui-même qui les ait utilisées. Ce que nous, nous avons déjà démontré. Bachar EL-ASSAD avait fait un certain nombre d'interventions dans la presse française, américaine ces dernières semaines. Il niait même l'existence des armes chimiques dans son pays.

Je constate que quelques jours sa parole a été discréditée puisque nous avons la démonstration que les armes chimiques ont été utilisées et par son régime.

Néanmoins, nous devons aller jusqu'au bout de la vérification et de la destruction. Nous ne devons pas perdre de temps. Parce que, si nous nous arrêtons au chimique, alors le régime peut continuer à perpétrer tous ses massacres par la voie conventionnelle.

Je l'ai d'ailleurs plusieurs fois rappelé, il y a une alliance objective entre les groupes djihadistes terroristes et le régime de Bachar EL-ASSAD au détriment de la Coalition nationale. Je veux rappeler ici que nous soutenons la Coalition nationale. Jeudi il y aura une réunion à l'initiative de la France mais pas seulement, autour du président de la Coalition. Donc, pas de perte de temps, imputabilité claire de la responsabilité de ce qui s'est produit le 21 août et action internationale pour soutenir la Coalition nationale syrienne. Mais avec la perspective de Genève II. Parce que nous, nous voulons en terminer. Donc ce que nous demandons à la Coalition nationale, c'est d'aller aussi vers Genève II. »

QUESTION : « Concernant la Centrafrique, vous avez parlé d'un cri d'alerte. On sait que vous êtes favorable à une résolution qui puisse donner un cadre juridique à une opération de protection des populations. Est-ce que parallèlement vous êtes favorable à une intervention directe des forces françaises, un renforcement des effectifs. Sous quelle forme pourrait se faire cette participation ?

»

LE PRESIDENT : « Ce qui se produit en Centrafrique depuis plusieurs semaines, pour ne pas dire plusieurs mois est tragique. Des populations civiles sont directement victimes des exactions. Comme souvent, les femmes et les enfants sont les premières cibles. Un chaos qui s'est installé et les confrontations ont pris un caractère confessionnel. Nous ne sommes pas dans la même situation qu'au Mali, ce ne sont pas des groupes terroristes. Ce sont des bandes qui sèment le désordre et la désolation.

La réponse doit être différente et la situation différente, réponse distincte.

Ce que nous demandons, c'est qu'une résolution du Conseil de sécurité puisse être adoptée permettant l'organisation d'une force africaine qui, elle, assurerait le retour à la stabilité et à la sécurité. Après, les élections pourraient se tenir. La France a déjà 500 hommes sur place mais uniquement dans une opération de sécurité de l'aéroport. Ceux-ci avaient été prévus aussi pour protéger nos ressortissants. Nous ne participerons pas directement à cette force africaine mais

protéger nos ressortissants. Nous ne participerons pas directement à cette force armée mais nous contribuerons, à notre place, à assurer le retour au calme en Centrafrique. Doù l'importance d'avoir cette résolution du Conseil de sécurité. Mais il ne s'agit pas d'une intervention française. »

QUESTION : « Ma question concerne la sécurité en Méditerranée et la coopération économique. Tout d'abord concernant la Syrie, nous avons deux points de vue différents en ce qui concerne Genève II. Celui du régime syrien et celui de l'opposition syrienne.

Comment l'opinion publique européenne et la France peuvent-elles envisager une position médiane entre ces deux points de vue ? Est-ce que l'idée d'un partage de pouvoirs pourrait être acceptable dans le cadre d'une phase de transition ? La deuxième question est sur la coopération Méditerranée au vu des événements en Egypte ? La France a été un partenaire commercial et politique important de l'Egypte pendant de longues années. Quel avenir pour les investissements de la France et donc pour le tourisme ? ».

LE PRESIDENT : « Il n'y a pas d'ambiguïté sur Genève II. Les conditions de cette Conférence avaient été posées très clairement, c'était la constitution d'un gouvernement provisoire avec des pouvoirs effectifs. Ce n'est pas une position de l'une des parties, ce n'est pas la position française, c'était ce qui avait été écrit à Genève I. Donc il n'y a pas d'un côté ceux qui voudraient garder le régime et ceux qui voudraient le renverser. Cela existe. Mais Genève II, c'est la capacité que doit avoir la communauté internationale d'imposer un régime transitoire permettant à terme l'organisation d'élections et avant le rétablissement de la paix civile. Si bien que nous ne devons pas réfléchir à changer le mandat de Genève II. Nous devons faire en sorte que Genève II puisse se tenir sur ces bases-là et le plus vite possible. Telle est la position de la France.

Second sujet que vous évoquez par rapport à l'Egypte, nous souhaitons que la feuille de route qui avait été évoquée par les nouvelles autorités égyptiennes puisse être respectée et mise en œuvre. Dans cette feuille de route, il y a l'organisation d'élections et le respect du pluralisme. Nous allons toujours dans cette direction.

Ce que nous avons néanmoins dit à nos ressortissants et à nos touristes français c'est que dans la situation actuelle, la plus grande prudence s'imposait. Doù l'inscription des zones touristiques égyptiennes comme des zones possiblement à risques. Nous souhaitons en terminer le plus rapidement possible par rapport à ces avertissements. Nous sommes conscients que pour l'Egypte le tourisme est un point très important. Plus vite l'Egypte sera respectueuse de la feuille de route et aura retrouvé sa stabilité, plus rapidement reviendront les touristes. »

QUESTION : « Dans votre discours à l'Assemblée générale vous avez parlé de la République centrafricaine, du Mali, de la Guinée-Bissau sur lesquels j'ai écrit récemment des articles. Quelles perspectives voyez-vous pour ces pays dans un avenir immédiat ? Et pouvait-on envisager un plan plus vaste pour l'Afrique qui permettrait d'éviter que des guerres éclatent ici et là en Afrique ? »

LE PRESIDENT : « Depuis plusieurs mois, depuis mon élection, je suis allé plusieurs fois en Afrique et à chaque fois j'ai insisté sur la dynamique du continent africain, sur ses grandes capacités de développement, sur son potentiel. Mais j'ai également évoqué les menaces qui pèsent sur ce continent à travers un certain nombre de désordres qui frappent plusieurs pays. Il y a la zone du Sahel, il y avait le problème du Mali qui nous a beaucoup mobilisés ces derniers mois. Il y a toujours la question de la Libye avec des groupes qui se sont structurés et qui n'ont pas déposé les armes, c'est le moins que l'on puisse dire. Et puis nous avons ces problèmes en Afrique centrale, République démocratique du Congo, Centrafrique. Il y en a d'autres, la Somalie qui n'est toujours pas réglée, même si des progrès ont été constatés.

Plutôt que de procéder j'allais dire pays par pays, la France, ami du continent africain, mais voulant avoir de nouvelles relations avec lui, a invité les chefs d'États et de gouvernements africains à venir à un sommet début décembre à Paris.

Nous avons trois sujets à l'ordre du jour. Le premier c'est la sécurité. L'Europe y sera associée, les Nations Unies également. Comment faire pour qu'il y ait des forces africaines qui puissent être mieux équipées, mieux préparées, mieux formées pour lutter contre le terrorisme ?

Deuxième sujet, c'est la lutte contre la piraterie et le trafic de drogue.

Et puis, nous avons voulu également introduire un troisième sujet qui est celui du développement

et de la lutte contre le réchauffement climatique, parce que pour nous, c'est aussi un moyen de lutter contre l'insécurité, la violence et le terrorisme.

C'est une politique globale pour l'Afrique. La France ne prétend pas la définir seule, elle agit avec l'Europe, elle agit dans le cadre des Nations unies. Mais j'ai la responsabilité, parce que je suis à la tête d'un pays qui a un lien avec l'Afrique, parce que nous sommes solidaires de ce continent, parce qu'il y a des populations qui se sont mélangées par la mobilité, par les déplacements, j'ai une responsabilité particulière et donc je tiens à ce que la France soit à l'initiative. »

QUESTION : « Je voudrais poursuivre sur ce que vous avez dit tout à l'heure concernant la résolution sur la Syrie proposée au Conseil de sécurité. Vous avez parlé d'une référence à des sanctions. Est-ce que ces sanctions seraient déclenchées automatiquement si l'on constatait une violation de l'accord cadre par la Syrie ? Et envisagez-vous que l'on cite la possibilité de l'utilisation de la force comme ultime recours ? »

LE PRESIDENT : « Nous revenons sur la résolution et sur ce qu'elle doit contenir. Elle doit avoir un caractère contraignant, voire même coercitif, c'est-à-dire évoquer la menace de sanctions et le rôle du Conseil de sécurité pour les prononcer. C'est-à-dire que dès lors que nous avons constaté que l'arme chimique a été utilisée, le Conseil de sécurité doit être saisi. Et il y a des manquements, des sanctions doivent être prises. Ce qui suppose l'évaluation, l'inspection et ensuite la conséquence des manquements. Si la résolution du Conseil de sécurité n'allait pas dans ce sens et écartait toute référence, je dis bien toute référence, au chapitre VII, à ce moment-là, ça priverait de toute capacité et de toute crédibilité, l'action des Nations unies. »